



Actions Intégrées de développement

Rapport d'activités 2014



économie sociale
compétences humaines
formation
projets
citoyen
développement
insertion
pédagogie



Juin 2015

I. LA REALITE DU RESEAU 2014

Faire rapport de nos activités c'est faire rapport de deux réalités centrales: d'une part le nombre de centres que nous fédérons, ce qu'ils représentent, et d'autre part, la réalité des stagiaires pour lesquels nous existons.

1. Les centres

Comme en 2013, le réseau AID se compose, de trente-deux associations dont vingt-sept en Wallonie et cinq à Bruxelles.

Les centres se décomposent en dix EFT et une AFT, dix-sept OISP en Wallonie et quatre centres OISP à Bruxelles. On distingue dix-sept centres intégrés et quinze centres associés.

Les centres affiliés à AID :

	EFT		OISP		
1	HABILUX	Intégré	12	AID BW - OISP	Intégré
2	AID Hainaut centre EFT	Intégré	13	Agora	Intégré
3	AID Tubize	Intégré	14	AID Hainaut centre OISP	Intégré
4	Croc'Espace	Intégré	15	Alter-Form	Intégré
5	AID Soleilmont	Intégré	16	La Trêve	Intégré
6	L'Escale	Intégré	17	Le Cid	Intégré
7	Le Perron	Intégré	18	CF 2m	Intégré
8	La Caestienne	Associé	19	La Chom'hier	Intégré
9	La Passerelle	Associé	20	CEFAID	Intégré
10	Parfums du Monde	Associé	21	COFTEN	Intégré
11	ARPAIJE	Associé	22	CAP EMPLOI	Associé
			23	La Charlemagn'rie	Associé
			24	Depromesem	Associé
			25	En Avant	Associé
			26	Mode d'emploi Brabant wallon	Associé
			27	Mode d'emploi Luxembourg	Associé
			28	Mode d'emploi Namur	Associé
			29	Mode d'emploi Picarde	Associé
			30	Mode d'emploi Liège – Huy – Waremme – Verviers	Associé
			31	Mode d'emploi Charleroi	Associé
			32	Mode d'emploi Mons – La Louvière	Associé

Les détails concernant les centres se trouvent en annexe 1

2. Au niveau des stagiaires

Les informations intègrent les données de l'ensemble des centres AID, qu'ils soient intégrés ou associés.

De façon synthétique, notre action en 2014 a concerné **2.218** personnes. En 2013, nous avons accueilli quasi le même nombre de stagiaires (2.304).

Au niveau des heures, il y a une augmentation. En 2013, les centres avaient réalisé **940.158** heures. En 2014, ils en ont réalisé **1.040.357 heures**.

Le nombre de stagiaires est en diminution alors que le nombre d'heures de formation est en augmentation. On peut en tirer la conclusion que, de manière moyenne, les stagiaires restent plus longtemps en formation qu'en 2013.

En annexe 2, se trouvent les tableaux qui détaillent l'analyse du public par sexe, suivant le niveau de qualification (diplôme), l'âge, le statut administratif à l'entrée en formation et les résultats par rapport à l'objectif professionnel (emploi ou formation).

Remarque : ces tableaux portent sur le total des stagiaires des centres. Il ne s'agit pas ici du rapport d'activités de chaque centre. Ce qui apparaît comme données, gomme donc toutes les disparités qui existent entre les centres. Il n'y a que quand une différence importante entre EFT et OISP apparaît que celle-ci est relevée.

II. L'AID COORDINATION ET LE CAHIER DES CHARGES

Les accords énoncent que l'AID Coordination est un des outils de la solidarité entre les centres, en ceci qu'elle reçoit notamment pour fonction d'organiser des services, financés par tous sur une base égalitaire, même s'ils sont utilisés de manière différenciée.

L'AID Coordination est chargée de **cinq missions** qu'on identifie comme suit :

1. La gestion déléguée de relations extérieures et de relations politiques pour compte de tous

2. L'information et la communication

3. La réflexion et l'animation pédagogique

4. Le développement

5. L'aide à la gestion

Au travers de ce rapport d'activités, passons ces différents axes en revue, voyons la façon dont ils ont été développés en 2014. Ils sont détaillés dans l'ordre même si dans la réalité, ces différents axes sont en connexions.

1. La gestion déléguée de relations extérieures et de relations politiques

1.1. L'année 2014 : tergiversations autour du décret, sur fond d'élections

1.1.1 La réforme du décret EFT/OISP

Le décret a été voté **le 10 juillet 2013**, malgré les nombreuses contestations formulées par le secteur. Depuis lors, c'est sur la rédaction des arrêtés que se sont concentrés nos efforts.

Durant tout le temps de négociation, nous avons dû évaluer jusqu'où aller sans rompre les discussions au risque de laisser le ministre passer en force au gouvernement. Les quatre premiers mois de l'année, marqués par la fin de la législature, le choix stratégique fait a été d'engranger le maximum possible, tout en jouant « la montre ». Nous savions que le ministre voulait « sa » réforme, principalement concernant les publics cibles. Pour le reste, nous avons misé sur le gouvernement suivant, espérant plus d'ouverture.

Concrètement, une première partie des arrêtés votés a été mise en application en janvier 2014. Elle concerne presque exclusivement les publics éligibles et les modalités de dérogation.

Une deuxième partie des arrêtés a aussi été votée en 2014 ; elle traite en grande majorité du reste des modalités d'application, à l'exception notoire des modalités de subventionnement. Après de rudes négociations, nous avons obtenu que ces arrêtés n'entrent pas en application avant le 1^{er} janvier 2016, pour permettre aux centres de prendre la pleine mesure des modifications et qu'ils puissent préparer leurs dossiers d'agrément en conséquence. Pour la partie « financements », nombre d'heures agréées,... elle ne rentrera en application qu'en 2017.

Après les élections et la constitution d'un gouvernement PS-CDH, nous avons pris langue avec la nouvelle ministre de tutelle pour négocier :

- les modalités de subventionnement,
- le report du renouvellement d'agrément,
- la réouverture à la négociation de certaines parties du décret.

Il s'avère aujourd'hui que le cabinet Tillieux est ouvert à la discussion sur ces trois questions : les agréments sont reportés à 2017 et les négociations sont en cours sur les deux autres points. Bien entendu, rien n'est acquis et les rapports de force à l'intérieur du secteur sont tout autant compliqués à gérer que ceux vis-à-vis du cabinet, de l'administration et de l'inspection. Par ailleurs, la situation économique et financière de la Région Wallonne reste tendue et dans un tel contexte, les marges pour financer le secteur à un niveau correct sont étroites. Si le maintien du financement à l'identique pour 2015 est acquis, tout reste à faire pour l'avenir.

2014 a été une année avec un investissement important au niveau de l'Interfédération puisque nous avons occupé la présidence.

1.1.2 Vers la régionalisation du contrôle des chômeurs et, en attendant, une chasse aux chômeurs qui bat son plein

La réforme de la législation « chômage » votée sous le gouvernement Di Rupo a été mise en œuvre en 2014 au travers du décret Accompagnement individualisé au niveau régional et au travers une nouvelle réglementation « chômage » au niveau fédéral.

Tout en se centrant sur le stagiaire (ce que tout le monde affirme), l'accompagnement individualisé met le FOREM comme pierre angulaire du système. Sa philosophie se situe dans la politique de l'état social actif, en passant d'une responsabilité collective vers une

responsabilisation individuelle. L'accompagnement individualisé se situe clairement dans la ligne de l'activation des allocations de chômage et les mesures qui l'accompagnent en termes de dégressivité, de sanction et de limitation dans le temps des allocations d'insertion ne font que renforcer les conséquences individualisantes, responsabilisantes et, surtout, précarisantes des chômeurs.

Ces politiques qui touchent de plein fouet les stagiaires les plus fragiles influencent donc directement le travail réalisé par les centres AID. Aussi, tout au long de l'année 2014, nous avons poursuivi un processus de veille, notamment au travers de collaborations renforcées et croisées avec la CSC et le service TSE en particulier.

1.1.3 Présidence de l'Interfédération

Le CA de l'Interfédération est composé des cinq fédérations. Deux membres par fédération composent le CA. Les mandats sont assurés par Eric et par Joël. Le CA se réunit une fois par mois. Nous avons assuré la présidence en 2014. Après avoir été en 2013 fort tournée sur la gestion interne de l'Interfédération, 2014 a surtout été centrée sur les questions externes. Les négociations du décret, les rendez-vous de l'insertion, la mise en place des assises ont mobilisé beaucoup de temps notamment pour la présidence.

1.2. La commission d'agrément

En 2014, la commission s'est réunie cinq fois. Elle a surtout servi de lieu de régulation, d'interpellation du cabinet et de l'administration par rapport aux difficultés rencontrées sur le terrain. C'est aussi le lieu où on rencontre les partenaires sociaux (syndicaux quand ils sont présents). Les demandes de fusion de l'Escale et Ciep HO, AID OISP HC et AID EFT HC ainsi que le transfert d'heures d'une association qui arrêta ses activités vers Habilux ont été traités et acceptés.

1.3. Une expertise reconnue : l'AID comme membre expert d'ECVET TEAM

Nous sommes membre d'ECVET Team qui est un groupe composé d'experts « autonomes » qui proviennent de différents organismes de formation : Forem, Bruxelles Formation, IFAPME, Consortium de validation des compétences, SFMQ. L'AID, par la présence de Myriam Colot qui est reconnue comme experte, y défend les spécificités du secteur de la formation socioprofessionnelle afin qu'elles soient reconnues dans la mise en place des systèmes belges (SFMQ, Consortium de validation des compétences, article 8 de la promotion

sociale permettant la délivrance de diplôme,...). Cette reconnaissance a permis d'avoir des contacts et d'ouvrir des « marchés » à propos de la thématique ECVET.

1.4. Un renforcement des collaborations avec la CSC et principalement le service Diversité et les TSE

Les collaborations renforcées avec les services diversité et TSE de la CSC ont été poursuivies cette année 2014. Dans un contexte politique et idéologique marqué par la stigmatisation des demandeurs d'emploi, il nous semble en effet essentiel de mener un travail de veille, de réflexion, de sensibilisation et de lobbying commun afin de défendre les droits de nos stagiaires et ainsi de faire progresser nos idéaux de solidarité et d'égalité.

Très concrètement, nous menons des participations croisées à nos diverses activités et menons des temps de réflexion :

- suivi de l'enquête menée par la CSC en collaboration avec la FTU « Un chemin vers l'emploi »,
- participation du réseau, des centres et des stagiaires aux activités menées dans le cadre de la journée mondiale du refus de la misère,
- suivi des mesures de « chasse aux chômeurs », préparation des centres et des stagiaires à l'opérationnalisation de la fin de droit des allocations d'insertion (janvier 2015).

1.5. L'Alliance emploi-environnement

Nous sommes partenaires très actifs dans un dossier FSE : « Eco + » qui couvre la période 2009-2013. Après négociation, nous avons obtenu une prolongation de ce projet pour 2014. Dès lors, durant toute l'année 2014, un temps important a été consacré, avec les centres participants au projet, à finaliser les outils « référentiels » dans des métiers de l'éco-construction. Par ailleurs, en mars 2014, un colloque a été organisé à Namur afin de présenter et communiquer les résultats de l'ensemble du travail réalisé depuis le début du projet (cf. axe communication).

Mais la prolongation pour la programmation suivante n'est pas assurée. Aussi, dès la fin de l'année 2013 et tout au long du premier semestre 2014, AID a poursuivi le travail de lobby auprès des Cabinets Nollet, Antoine et Demotte, mais aussi auprès de partenaires institutionnels pour tenter de pouvoir présenter et faire accepter la suite du projet. Le projet se veut en effet innovant, articulé sur les priorités d'emploi, de formation, de développement

économique et de développement environnemental. L'idée est en effet de construire de nouveaux modules de formation et les référentiels y afférents pour permettre aux demandeurs d'emploi et aux travailleurs du secteur de la construction de se former à la mise en œuvre d'éco-matériaux produits par la filière wallonne. Pour renforcer le projet, nous avons par ailleurs, étendu le partenariat au Cluster Ecoconstruction ainsi qu'à des centres de formation issus de toutes les fédérations.

En parallèle à ce dossier, nous avons rentré deux projets « inter-opérateurs » dans le cadre de l'appel à projet « Plan Marshall 2.vert ». L'un concernant les métiers de l'éco-construction, l'autre concernant les métiers de cuisine et leur déclinaison dans le cadre des filières de production « courtes ». Ces deux projets ont été acceptés et verront donc les centres concernés bénéficier de programmes importants de formation continuée à destination des directeurs, coordinateurs et formateurs. L'idée est en effet de permettre à nos filières de formation de suivre les évolutions des secteurs d'activité et même, pour ces deux cas d'être pionnières. Ces deux projets se dérouleront en 2015

1.6. Les assises de l'insertion

En 2013, sous l'impulsion de l'Interfédération, la démarche des « Assises de l'insertion » a été lancée. Un groupe de travail réunissant des représentants de l'ensemble des acteurs de l'insertion en Région Wallonne a décidé de se mettre ensemble et de travailler pour sortir d'une approche morcelée des politiques, des dispositifs et des législations : sortie des débats cloisonnés, des querelles de chapelles, pour apporter des réponses intégrées, construire de nouvelles alliances entre un service public fort et des acteurs associatifs forts, pour plus de cohésion sociale. Cette démarche s'appuie clairement sur la démarche d'Education permanente. Elle s'est terminée par une assemblée, en novembre 2014, réunissant plus de trois cents personnes parmi les différents acteurs pour déposer sur la table du nouveau gouvernement une proposition concertée et commune à l'ensemble de ceux-ci.

1.7. Les inspections

En 2013, les soldes des subventions n'ont été versés qu'après l'inspection. Certains centres n'ont reçu leur solde que fin de l'année 2014. Pour 2014, nous avons obtenu que l'argent soit versé en début 2015, même s'il n'y a pas eu d'inspection. Cela ne veut pas dire qu'il n'y aura pas d'inspection mais qu'elle ne bloquera pas la liquidation des soldes 2014.

1.8. Les enjeux bruxellois

Même si les réalités bruxelloises ne sont pas absentes des diverses représentations extérieures que l'on a détaillées ci-dessus, force est de constater que l'investissement objectif des travailleurs de l'AID coordination est a priori plus important dans les politiques wallonnes.

On a tenté de pallier cette faiblesse en confiant à Daniel Fastenakel le mandat de représentation de l'AID Coordination dans la fédération associative régionale : la FEBISP.

Une inter-bruxelloise réunit les directeurs de centres ISP du réseau AID à Bruxelles.

Il faut reconnaître que vu le volume de travail lié notamment aux questions politiques en région wallonne, l'investissement de la coordination durant l'année 2014 a été faible.

1.9. Fesefa

L'AID Coordination siège au CA de la FESEFA qui se réunit tous les mois. Nous y représentons l'ensemble des centres. Nous diffusons également les informations à propos des évolutions dans les relations employeurs – travailleurs. Ces éléments ont souvent trait à l'application des accords du non-marchand en région wallonne ou en région bruxelloise. Ils peuvent également concerner des éléments globaux liés à la commission paritaire.

1.10. L'économie sociale

Synéco, tout en gardant une structure juridique en propre, a été intégré à l'AID. La direction de l'AID assure également la direction de Synéco. A côté du travail pour garantir la viabilité financière de la structure, une série de représentations et de mandats découle de Synéco et servent également l'AID. A titre d'exemple, un rôle actif au sein de Concert'Es, un mandat au sein du Conseil Wallon de l'Economie Sociale (CWES) mais aussi la participation à des négociations avec le Ministre de l'Economie.

Enjeux, chantiers

Les enjeux et les chantiers que nous avons identifiés pour l'année 2013 restent d'actualité et nous ont mobilisés pour l'année 2014 :

- Les arrêtés d'exécution du décret CISP en RW,
- La préparation des agréments CISP en 2015,
- Le suivi de la régionalisation des politiques de l'emploi,
- Les inspections dans les centres,
- La programmation FSE 2014/2020.

2. L'information et la communication

La mission d'information passe par plusieurs canaux, comme par exemple :

- les contenus des diverses réunions de l'Inter-AID et du conseil d'administration,
- les rapports,
- les notes de réflexion,
- la transmission des documents d'actualité.

C'est l'axe sur lequel nous étions le plus faible mais les efforts qui ont été déployés pour y remédier commencent à porter leurs fruits.

En 2014, des actions concrètes ont été mises en œuvre, suivant les perspectives annoncées dans le précédent rapport d'activités. Même s'il reste du travail à accomplir, le mouvement amorcé en 2013 pour systématiser la communication à tous les échelons utiles s'est accentué.

Cette question peut être scindée en trois axes principaux : la communication interne, la communication externe, la communication du secteur.

2.1. La communication interne

La communication interne a pour objectif de diffuser de l'information aux membres, dans une optique de support à leurs activités, de formation continuée, de promotion d'actualités pertinentes. L'information est traitée, synthétisée et analysée en fonction des réalités et de la sensibilité propre de notre réseau.

Six supports de communication interne sont utilisés :

1. L'**AID brèves**, pour des informations concernant tous les membres du réseau et pour faire un retour, lorsque cela est nécessaire, sur les informations transmises en Inter-AID. Aucun numéro n'a été publié en 2014 car il est toujours long à réaliser. Tous les efforts se sont déployés, cette année, autour du site Internet. Mais comme il suscite l'intérêt des directions en raison de son contenu synthétique, il serait intéressant de reprendre sa réalisation en 2015.
2. Certaines informations et analyses nécessitent une démarche de **communication rapide**. Elle emprunte alors principalement la voie de **l'email ou de la discussion**

informelle. Nous continuons de nous interroger sur la pertinence de ce mode de communication. S'il permet une grande réactivité/interactivité, l'information importante peut néanmoins se perdre parmi les nombreux mails que chacun reçoit, ne pas recevoir l'attention qu'elle requiert. Dans les discussions, elle peut être sujette à interprétation et doit être répétée à chaque nouvel interlocuteur. L'idée de les remplacer ou de les compléter par d'autres supports fait toujours l'objet de réflexions et de tests. Par exemple, les informations importantes sont désormais disponibles en permanence grâce à leur publication en ligne dans l'« espace membres » du site Internet. Ce nouveau mode de communication doit être systématisé, éprouvé, intégré dans les usages et sans doute faire l'objet d'ajustements pour répondre au mieux aux besoins des centres.

3. La **communication « directe »** résulte de l'implication de l'AID Coordination dans chaque centre. Avoir **un permanent « attitré »** et disponible pour chaque centre est un outil de communication en soit. Cela permet d'adapter et de personnaliser l'information en fonction des besoins ou des demandes des centres. Par leur présence dans les différents centres, les permanents jouent aussi le rôle de liaison entre les centres qui travaillent sur une même problématique ou ont des projets proches.
4. Les « **mailings** », plus formels que les emails mentionnés au point 2. Ils s'inscrivent dans le cadre d'une communication plus structurée. Ils sont adressés pour des informations plus urgentes et/ou plus ciblées. Nous avons testé en 2014 l'envoi d'une **newsletter électronique**, reprenant les nouveaux contenus du site Internet. Elle avait pour but d'informer les centres des informations disponibles dans les parties publiques et privées du site et d'inciter les visites. Les résultats ont été positifs avec une augmentation significative de la fréquentation du site dans les jours ayant suivi l'envoi. Cependant, la réalisation de ce type de support n'étant pas automatisée, elle prend beaucoup de temps et n'a donc pas été renouvelée. Néanmoins, il s'agit d'une piste de développement pour 2015.
5. **La partie privative du site, ou Intranet, ou « Espace Membres »** a pour objectif d'être un espace-ressources. Il a pour vocation de fournir informations et outils à tous les membres du réseau, sur toutes les thématiques et tous les sujets pertinents pour soutenir leur activité. L'ancien site n'offrait plus un Intranet suffisamment performant, ergonomique et réactualisable. Dans le développement du nouveau site, un focus

particulier a été fait sur cette partie, afin qu'elle soit fonctionnelle et attractive. Elle a été « finalisée » après la partie publique et s'est principalement mise en place en 2014, en termes techniques, de contenus, d'accès, de graphisme. Elle se focalise spécifiquement, comme l'ancien Intranet, sur les informations de gestion (comptabilité, assurance, GRH,...), et administratives (décrets, demandes d'agrément, etc.). Ont été réalimentées les rubriques « pédagogiques » (avec la mise à disposition d'outils pédagogiques, méthodologiques, référentiels, etc.), et « communication » (logos, publications, etc.). Les Inter-AID font l'objet d'une rubrique spécifique pour un suivi plus efficace des séances (publication des ordres du jour, des présentations des intervenants, comptes-rendus,...). La partie privative soutient aussi des projets d'accompagnement à plus long terme, où les participants retrouvent à un seul endroit les documents de référence réactualisés, avant et après les séances de travail (par exemple la rubrique « référents Sobane-Deparis »).

6. **L'Inter-AID**, est identifiée, en introduction de cette partie 2 comme l'un des principaux canaux de communication car elle est particulièrement importante dans la communication interne. A part dans le cas d'une « communication directe » (3^{ème} point) où cela se fait de manière individuelle, elle est l'unique lieu qui favorise, de manière marquée, les interactions et l'information remontante. Un temps est toujours consacré aux « questions et réponses » qui sont révélatrices des préoccupations et inquiétudes des centres. Les Inter-AID permettent d'avoir des échanges collectifs et des débats sur les thèmes abordés, d'identifier les difficultés rencontrées,... Enfin, ces rencontres mensuelles permettent des échanges informels, une meilleure connaissance des uns et des autres, des projets menés, et de tisser des liens durables entre les individus, favorisant la dynamique de réseau.

2.2. La communication externe

Son objectif est de soutenir et développer la notoriété du réseau AID en général, et des activités des centres en particulier. Elle sert également à mettre en évidence les options et opinions spécifiques défendues par le réseau des AID sur des questions liées à l'insertion socioprofessionnelle.

Plusieurs supports y sont associés :

1. **Le site Internet** mis en ligne dans sa version modernisée durant l'été 2013. Même si les centres développent de plus en plus leur propre site Internet, le site AID reste une vitrine intéressante pour ses membres. En effet, il centralise les informations sur les formations et les centres (via la carte et les fiches membres), focalise sur les actualités des centres via sa rubrique news, ou encore présente des articles sur les projets dans lesquels ils sont impliqués. Tout cela contribue à donner une vraie plus-value au site AID. Le site valorise les centres, mais aussi le réseau en soi, avec son expertise, son savoir-faire, ses valeurs et les projets dans lesquels il est impliqué, et fait le lien avec les activités du secteur. Il est un des outils de communication forts sur lequel le réseau peut s'appuyer pour augmenter sa notoriété et travailler son image auprès de partenaires extérieurs. Les membres du cabinet ont, à de nombreuses reprises, cité le site AID comme un des meilleurs sites Internet du secteur. Il est à noter que les statistiques de fréquentation du site ont connu une très belle évolution au fur et à mesure des mois en 2014. En moyenne, fin 2014, il comptabilise autour de 850 utilisateurs mensuels pour 2000 pages consultées.
2. **Un support papier.** Le projet de **plaquette de présentation du réseau AID** est le deuxième volet d'actions à mettre en œuvre pour avoir les supports nécessaires au travail de communication / diffusion des actions, projets et identité du réseau. Elle doit s'accompagner de fiches spécifiques à imprimer au besoin par les centres et à glisser dans une farde plus conséquente. Le projet a fait l'objet en 2012 d'un appel d'offres commun avec le site Internet (mais avec deux parties distinctes) et pourra donc être réactivé au moment opportun. Pour l'instant, la priorité a été donnée au site Internet.
3. **L'accompagnement des centres dans leurs efforts de communication externe.** Une Inter-AID en 2012 avait déjà abordé le thème de la communication. Une seconde y a été consacrée en 2013 pour aborder davantage les aspects pratiques et de mise en œuvre. L'AID Coordination peut également proposer, d'une part un suivi ponctuel plus individualisé, d'autre part des cadres de communication, hérités des supports en cours de développement, qui peuvent offrir à chaque centre une possibilité d'économiser du temps, de l'énergie et de l'argent, tout en gardant, dans ses supports, une identité qui lui soit propre. L'AID Coordination a été sollicitée à plusieurs reprises en 2014 pour de

simples avis, pour des contacts avec des prestataires, pour le lifting de logos ou pour l'accompagnement sur la réalisation de supports spécifiques de communication (par exemple pour l'inauguration des nouveaux locaux de L'Escale).

4. Une **nouvelle charte graphique**. Nous avons profité des besoins engendrés par la création du nouveau site Internet pour ouvrir le chantier de la charte graphique de l'AID Coordination. Ce chantier a eu pour première phase le **lifting du logo** désormais plus moderne et coloré. En 2014, les phases suivantes, portant sur la déclinaison de la charte graphique à d'autres supports papier (papier entête, enveloppe, etc.) ont été mises en œuvre.
5. La **création de supports de communication et l'organisation d'évènements ou d'activités, en phase avec des projets** :
 - En 2012, un site Internet a été développé dans le cadre du **projet Eco+**, qui implique la fédération AID ainsi que six centres du réseau. En 2013, il a été complété dans l'ensemble de ses contenus et alimenté par les comptes-rendus des visites et des formations de formateurs. Par ailleurs, une série de vidéos très réussies a également été réalisée en 2013, relatives au projet ECO + et aux différentes techniques développées dans le cadre de ce projet. Ces supports de communication ont servi de vitrine lors de l'évènement intermédiaire de mars 2014, qui servaient à présenter les nouveaux référentiels Eco+. La qualité tant technique que pédagogique ou encore graphique des référentiels a été saluée par tous lors de l'évènement. Cependant, la diffusion de ces supports doit faire l'objet d'efforts particuliers si l'AID, en collaboration avec l'ACFI, veut tirer le meilleur profit de ces supports.
 - Un site Internet assez attractif a également été développé dans le cadre du projet **OPC-SFC** relatif aux savoir-faire comportementaux en situation professionnelle. Il valorise les SFC plus que le projet européen en tant que tel afin de pouvoir attirer un maximum d'internautes et de sortir d'une dimension technique qui peut parfois freiner les utilisateurs potentiels de ces outils. La question de la diffusion de ce support reste une question importante sur laquelle nous porterons toute notre attention jusqu'à la fin du projet.
 - Le projet **Tremp'l'intérim** travaille sur l'élaboration de deux types de supports de communication : un guide pratique sous forme de farde, une vidéo pour recueillir des

témoignages de terrain de stagiaires ayant croisé l'intérim. Si ces supports, réalisés collectivement, ne mettent pas particulièrement en lumière l'AID, ils n'en restent pas moins des outils intéressants à mettre à disposition sur le site, et qui confère à la Fédération une expertise supplémentaire. D'autant qu'en 2014, plusieurs événements mis en œuvre dans le cadre du projet, ont reçu des retombées médiatiques. Le salon de l'emploi intérim, à Mons, a notamment été un succès, avec beaucoup de participants et des réactions largement positives des agences d'intérim comme des candidats. Une page Internet spécifique a été développée pour les inscriptions et l'évènement a été relayé par un long reportage à la télévision locale. Un évènement final sur l'ensemble du projet et ses réalisations a permis de réunir des participants de haut vol, en présence de la Ministre Tillieux.

- Des projets soutenus ou développés par l'AID ont été retenus dans le cadre de l'appel Plan Marshall 2.vert, dans le cadre de l'axe 3 « formation de formateurs » : un projet de formation dans le cadre de l'éco-construction porté par le Cluster Ecoconstruction, et un projet dans le cadre de l'Horeca durable, porté par Croc'Espace. Dans ce cadre, l'action de l'AID vient en soutien à la visibilité des centres et à sa visibilité propre comme facilitateur. Des supports papiers et/ou numériques ont été réalisés.

Ces événements, tout comme les projets et actions mentionnés dans les rubriques suivantes du présent rapport d'activités, contribuent à façonner l'image et à travailler la reconnaissance du réseau AID sur les thématiques abordées, auprès de partenaires multiples. D'autant que ces projets donnent souvent lieu à la publication de flyers, de brochures, de sites Internet... Ils sont les vecteurs de notre expertise et de notre savoir-faire, de notre positionnement et de nos valeurs. Il faut pouvoir communiquer de manière adéquate sur ces réalisations pour en optimiser les impacts. Notre site Internet est maintenant un outil adapté à ces exigences.

2.3 La communication du secteur

Sans être spécifiques, ni exclusifs, les outils de communication du secteur sont des supports précieux, reflets des problématiques et réflexions qui le traversent, des porte-parole des actions, outils et projets réalisés par les différents acteurs. Nous pouvons donc nous appuyer dessus, voire les relayer plus largement s'ils nous paraissent pertinents.

En ce sens, **L'Essor**, le trimestriel de l'Interfédération, participe pleinement de l'effort d'information et de communication. L'AID Coordination y joue un rôle actif dans sa rédaction.

La communication, c'est aussi la **visibilité du secteur**. En 2014 ont eu lieu les RDV de l'ISP. La formule a été modifiée par rapport à l'édition 2012, avec un cadre plus strict sur la forme, garantissant la cohérence entre tous les événements. Et le succès a globalement été aux rendez-vous dans toutes les sous-régions, avec un niveau de satisfaction des participants bien plus élevé que lors de la première édition. En tant que président de l'Interfédération, l'AID a assuré une présence importante lors des différents événements.

Le travail de réflexion, entamé depuis longtemps, sur une **stratégie de communication sectorielle** reste d'actualité. L'enjeu est de taille, d'autant que les textes du nouveau décret et ses arrêtés d'exécution renforcent le besoin de parler d'une seule voix. D'une part, le secteur souffre d'une **faible notoriété** auprès du grand public et d'une image disparate qui pourrait être revalorisée auprès des institutions, des pouvoirs politiques et des autres opérateurs de formation. D'autre part, les quelques 170 centres de formation sont très attachés à leurs **identités propres** et les réunir sous une bannière commune relève du défi.

Le Groupe de Travail Communication mis en place fin 2013, après avoir principalement travaillé sur l'édition 2014 des « **rendez-vous de l'ISP** », continue ses activités pour co-construire progressivement, la stratégie commune de communication. Il poursuit l'objectif de se doter d'une réflexion commune forte, qui fasse cohésion. C'est de cette identité commune forte que naîtra la stratégie de communication commune à même de porter les revendications du secteur.

Enjeux et chantiers

La communication pour l'AID Coordination est un enjeu essentiel, pointé de longue date. Il fut longtemps difficile de dégager du temps pour réfléchir à la stratégie de communication globale du réseau ou encore d'acquérir ce « réflexe de communication ». Désormais, le réseau s'est doté d'outils plus performants, mais il est nécessaire de poursuivre ce travail de longue haleine pour que chacun puisse se l'approprier, pour que les contenus soient régulièrement alimentés et que l'ensemble du réseau AID entre dans une dynamique de communication.

L'enjeu pour l'année à venir est de faire de ces supports, non plus une contrainte, mais une opportunité, autrement dit des outils fonctionnels pouvant faire gagner du temps et de l'énergie. Pour cela, nous resterons attentifs à susciter **l'information ascendante en interne**. D'abord car l'outil Internet, et notamment sa partie privative, doit pouvoir rencontrer les besoins des centres, qui doivent eux-mêmes pouvoir s'exprimer. A cet égard, les réflexes sont difficiles à susciter. Nous continuerons donc de déployer des efforts particuliers pour inciter l'utilisation de l'outil, recueillir les avis et les besoins, et procéder aux adaptations demandées. Egalement parce que l'alimentation d'une partie des contenus du site doit se faire à partir de l'information disponible dans les centres et que ces informations continuent de se perdre.

Un nouveau chantier d'envergure a été lancé en 2014 pour atterrir en 2015, **l'organisation du 30^{ème} anniversaire de l'AID Coordination**. L'objectif de cet anniversaire est de réaffirmer son approche particulière et ses valeurs. Une task-force a été constituée pour réfléchir sur la forme, les contenus de l'évènement. Car l'idée est que tous les centres puissent s'exprimer et participer à cette journée, dans une logique de réseau. Le 30^{ème} anniversaire doit être festif mais surtout un moment de réflexion et de cohésion, qui fasse sens pour tous, en identifiant le chemin parcouru pour mieux construire l'avenir... En termes de communication, il s'agit de l'un des défis les plus importants pour 2015.

3. La réflexion et l'animation pédagogique

Actions menées dans le cadre de l'amélioration de la qualité de la formation dans les centres :

3.1. L'Inter-AID

L'AID Coordination a mis en place de façon structurelle une réunion mensuelle (l'Inter-AID), à laquelle participent tous les directeurs des centres du réseau ainsi que leurs collaborateurs concernés par les thématiques débattues.

La pédagogie étant au cœur de l'action des centres EFT et OISP, la question est portée à débat de façon transversale et permanente. Ce débat permanent alimente la réflexion collective, permet de maintenir une veille sur les nouveaux éléments ou enjeux qui apparaissent en la matière, aide à replacer systématiquement la question pédagogique au centre des réflexions et non à la périphérie des considérations administratives et financières,...

Lors de ces réunions, des questions pédagogiques sont régulièrement abordées de façon spécifique. Outre de contribuer à faire avancer les réflexions, elles sont traitées de manière à pouvoir être en lien avec les réalités des centres et aussi être réappropriées de façon concrète dans les équipes pédagogiques. Notre méthodologie privilégie ainsi les échanges entre pairs, le relevé des « bonnes pratiques », la réalisation et la diffusion d'outils d'animations, la réalisation et la mise en œuvre d'animations concrètes...

Par ailleurs, des questions apparaissent ponctuellement et sont traduites en besoins en formations spécifiques à destination des travailleurs. Si ces besoins s'avèrent particuliers à notre réseau, des réponses en termes de formation sont alors organisées en interne.

Par ailleurs, en marge de l'Inter-AID et en perspective des 30 ans des AID qui seront fêtés en 2015, les centres ont souhaité entamer un processus pédagogique coordonné à destination des formateurs techniques. L'idée est de permettre aux formateurs des mêmes filières de pouvoir se rencontrer le temps d'une journée afin de :

- faire connaissance et découvrir ce qui les relie au sein du réseau AID,
- échanger sur leurs pratiques, leurs questions, leurs difficultés et leurs solutions en matières de maîtrise technique et d'accompagnement pédagogique ou social,
- échanger des « bonnes pratiques »,
- tisser un réseau d'échanges concrets pour l'avenir.

La première rencontre entre formateurs a eu lieu en décembre 2014, elle a réuni les formateurs des filières orientation et remise à niveau. La suite des rencontres est programmée au premier semestre 2015.

3.2. Des actions spécifiques et ciblées

En fonction des questions abordées collectivement ou des enjeux relevés individuellement dans les centres, des réponses spécifiques et adaptées sont données aux centres membres du réseau des AID. Nous constatons, qu'au fil du temps, ce type d'intervention tend à se multiplier. Les centres affichent leur volonté de développer leur professionnalisation, au travers du renforcement de leur organisation, de leurs outils, de l'encadrement... Mais ils tiennent aussi à garder une place prépondérante à l'objet social, à l'origine de leur action. Une attente forte est donc d'organiser le développement des centres à partir des équipes, en articulation avec les réalités quotidiennes. L'AID Coordination a donc veillé ces dernières années à pouvoir s'adapter à cette évolution en proposant des méthodologies d'accompagnement adaptées aux besoins des centres.

Ces réponses sont aussi nombreuses et variées qu'il n'y a de centres. De façon non exhaustive, cela prend la forme :

- d'accompagnement des équipes en vue de repenser le projet pédagogique du centre, par exemple en suivant une logique d'approche par compétence ou en proposant la définition d'une charte interne,
- d'accompagnement des directeurs dans la mise en œuvre d'un projet de gestion des ressources humaines participatif, intégrant les plans de formation,
- d'organisation de formations, supervisions ou de séminaires d'équipes sur les questions pédagogiques et d'accompagnement des stagiaires,
- d'accompagnement de démarches formatives pour des projets d'animation particuliers et/ou pilotes.

3.3. L'approche par compétences

L'AID est identifiée depuis plusieurs années déjà comme un des principaux experts de l'approche par compétences.

A Bruxelles comme en Région wallonne, elle est sollicitée tant par ses membres que par les centres d'autres fédérations afin de développer les acquis de la méthodologie Thésée et de l'adapter aux contextes belge et européen. A partir du moment où les demandeurs de l'accompagnement ne font pas partie des membres intégrés du réseau, les prestations rendues sont facturées.

Ces accompagnements visent systématiquement à doter les centres des outils adaptés et de la compréhension nécessaire pour leur permettre de fonctionner en autonomie dans le cadre de l'approche par compétences. En 2014, ont été notamment concernés les centres suivants :

- AID Hainaut-Centre EFT
- L'Agora
- En Avant OISP
- Depromesem
- Le Perron de L'Ilon
- AID OISP Bw
- Les Ateliers de Pontauray EFT

En Région Wallonne, suite au nouveau décret CISP, l'accompagnement des centres au niveau de l'Approche Par Compétences (APC) a pris une grande place. D'ici mars 2016, chaque centre devra se positionner dans une ou des catégorie(s) de filière et décliner son programme en compétences, connaissances et aptitudes tant techniques que socioprofessionnelles visées par la filière. L'approche par compétences est utilisée pour réorganiser la formation, construire des passerelles et filières, ré-examiner la façon dont sont faites les évaluations et la sélection des stagiaires, repositionner les objectifs de formation, ou encore accroître la fluidité du parcours des stagiaires à la sortie. Nous développons des formations ou des accompagnements d'équipe complets depuis l'analyse de la demande jusqu'à l'accompagnement de la mise en œuvre, en passant par la recherche de financement.

Au niveau du secteur notre expertise est également reconnue. L'AID a été choisie tant pour accompagner la démarche référentielle « formateur classe 1 en ISP » en 2013 que celui du

« formateur classe 2 en ISP » en 2014. Elle a également poursuivi son travail d'expertise en ce qui concerne la réalisation de référentiels de formation et d'évaluation en 2014 et continuera cette action en 2015.

Au niveau européen, et encore plus depuis qu'elle a une place au sein du groupe experts ECVET belges francophones, l'AID Coordination s'investit dans le développement des systèmes de reconnaissance des acquis afin d'une part de rester vigilante tant aux risques qu'ils pourraient générer pour le secteur et notre public qu'aux opportunités de valorisation des uns et des autres. L'AID Coordination veille plus particulièrement aux nouveaux développements de l'approche par compétences sur trois aspects : les compétences transversales, la place des référentiels dans la formation et les outils d'évaluation adaptés aux pédagogies d'adultes. L'AID Coordination veille aussi à se doter des instruments et compétences nécessaires à la poursuite de ces développements (cfr ci-dessous et partie 4.1).

L'AID Coordination défend les spécificités du secteur de la formation socioprofessionnelle afin qu'elles soient reconnues dans la mise en place des systèmes belges (Cadre francophone des Certifications, SFMQ, Consortium de validation des compétences, article 8 de la promotion sociale permettant la délivrance de diplôme, CeCAF,...) et européens (ECVET, CEC, CNC, Cadre de référence des compétences clés pour l'apprentissage tout au long de la vie,...) de reconnaissance des acquis d'apprentissage tout au long de la vie.

3.4. Au-delà des compétences : les compétences transversales, les capacités

Suite aux réflexions menées depuis quelques années déjà sur la place de ces compétences au même titre que celles dites techniques ou celles relevant des compétences professionnelles comportementales, plusieurs chantiers ont été ouverts en 2013 et se sont poursuivis en 2014.

L'idée générale vient d'une appropriation critique de l'approche par compétence, en vue soit de l'adapter au secteur ISP, soit de la compléter pour préserver la spécificité des actions mises en œuvre par le secteur. Ainsi, des adaptations, des garde-fous et des compléments sont développés aux méthodologies d'approche par compétences.

Les adaptations sont présentées ci-dessus (point 3.3), l'AID Coordination pense que certains aspects pédagogiques doivent être mis en dehors de l'approche par compétence, ou du moins sortis des logiques d'évaluation sommative ou trop standardisés. En particulier, ce qui a trait au travail de (re-)socialisation, de développement de comportement ou de pensée critique et citoyenne.

Ces réflexions poussent l'AID Coordination à rechercher des méthodes et des outils qui sont compatibles avec l'approche par compétence, mais soit la complètent (compétences transversales), soit lui proposent un cadre plus large (capabilités).

Ainsi, conscients que pour permettre l'insertion des stagiaires, il nous faut travailler l'ensemble des compétences précitées, nous avons déposé un projet Leonardo TOI et un projet Grundtvig qui ont été acceptés pour la période 2013-2015 :

- LEONARDO TOI: OPC-SFC : Outils pédagogiques clés - Les Savoir Faire Comportementaux pour l'inclusion dans l'emploi a pour double objectif de développer des outils pédagogiques ainsi qu'un guide méthodologique pour travailler les compétences transversales en situation professionnelle,
- le projet Grundtvig nommé « T-Cap » a quant à lui l'objectif d'utiliser la notion de « Capabilité » pour penser l'ensemble des démarches de formation et d'accompagnement mises en œuvre dans les centres de formation. Il aboutira à identifier les meilleures logiques de fonctionnement, pratiques et outils, dans une logique d'émancipation au sens le plus fort.

3.6. L'investissement au sein de la commission pédagogique de l'Interfédé

3.6.1. De façon transversale

L'Interfédération s'est dotée de deux structures – la commission pédagogique et le groupe de travail pédagogique – afin de mutualiser les réflexions et actions en matière de formation continuée des travailleurs du secteur. L'action pédagogique développée via l'Interfédération est donc le résultat d'une concertation entre les cinq fédérations.

L'objectif est de proposer aux travailleurs du secteur des leviers pour leur permettre de comprendre, de s'approprier et de répondre aux différents enjeux et évolutions de leur métier à différents niveaux :

1. **Le contexte socioéconomique** : les stagiaires sont confrontés à des réalités de précarité nouvelles. Le marché de l'emploi demeure peu dynamique et fragile. En parallèle, les allocations de remplacement sont à présent de plus en plus conditionnées à des comportements prescrits, contrôlés et donc susceptibles d'être réduites ou retirées. Outre la précarité que cela génère, l'impact est aussi réel sur la motivation des stagiaires à s'engager dans des parcours d'insertion à la fois contraints et qui n'augurent pas automatiquement l'accès à l'emploi.

2. **Le contexte institutionnel** : cadre européen des certifications, approche par compétences, référentiels, reconnaissance des acquis, validation des compétences... sont autant de données nouvelles qui s'imposent progressivement au fur et à mesure de l'évolution des institutions et des cadres réglementaires. Autant d'éléments qui transforment les pratiques pédagogiques et que les travailleurs sont obligés d'intégrer.
3. **Le contexte professionnel** : les métiers techniques sont eux aussi en perpétuelle évolution. Ce qui suppose une veille sur cette évolution, mais aussi des compétences nouvelles à acquérir pour les travailleurs et à traduire dans les processus pédagogiques.

Les différentes actions pédagogiques proposées par l'Interfédération visent donc à permettre aux travailleurs du secteur de pouvoir faire face à ces différentes évolutions. C'est-à-dire les comprendre, les intégrer, s'y adapter tout en veillant à préserver l'identité propre du secteur, c'est-à-dire d'une part ses finalités d'égalité et de lutte contre les discriminations et d'autre part ses pratiques pédagogiques originales qui veillent à transmettre des savoirs et des savoir faire qui ont du sens, qui sont à la fois adaptés aux besoins des stagiaires et aux réalités du marché de l'emploi.

Par ailleurs, les questions liées à l'approche par compétence et à l'utilisation de référentiels se fait sans cesse plus présente et même contraignante. La Commission pédagogique a donc entamé en fin 2014 un vaste travail de réflexion afin de permettre au secteur de se positionner de façon concertée et réfléchi sur ces questions. Il est sensé produire une définition et des balises quant à ce qu'est pour le secteur l'approche par compétence et les balises que nous souhaitons placer afin que cette approche puisse réellement servir nos finalités sociales et pédagogiques. Le résultat de ce travail sera publié en 2015 et diffusé à l'occasion de l'assemblée sectorielle.

3.6.2. De façon spécifique

Suite aux différents travaux d'encadrement et de coordination réalisés en 2013 sur le référentiel compétences et formation du « Formateur classe 1 en ISP » d'une part, et la formation de sept animateurs méthode d'autre part, l'AID Coordination a poursuivi ces différents chantiers en 2014.

En 2014, l'AID Coordination a été réengagée par l'Interfédération afin de réaliser le référentiel évaluation du « Formateur classe 1 » et a poursuivi son travail pour le formateur

classe 2. Le travail d'encadrement des animateurs méthode s'est également poursuivi, tandis que l'équipe AID s'est impliquée au niveau de la réalisation de référentiels. La plupart de ces chantiers se poursuivront encore en 2015 :

- Elaboration d'un référentiel compétences de base pour le Commis de cuisine,
- Réalisation de référentiels pour le secteur de la construction.

Les référentiels seront en accès libre sur le site de l'Interfédération et pourront être utilisés par les centres afin de les soutenir dans la rédaction de leur nouvelle demande d'agrément prévue en mars 2016.

Enfin, l'AID Coordination participe au groupe CASER, organisé par l'Interfédération pour opérer le suivi des études menées pour le compte de tous par l'Interfédération. L'AID Coordination y appuie la conception de la radioscopie des stagiaires. A terme, d'autres études plus spécifiques y seront réalisées.

Enjeux, chantiers

Les enjeux et les chantiers que nous avons identifiés pour l'année 2013 sont restés d'actualité et ont continué à nous mobiliser pour l'année 2014 :

- La formation des formateurs,
- Les compétences « transversales » en situation professionnelle,
- L'évaluation et à travers elle, la validation des acquis pour, à terme, concourir à leur reconnaissance,
- L'accompagnement des centres dans le cadre de l'agrément CISP pour leur permettre d'adapter leur cadre pédagogique aux prescrits légaux tout en préservant leurs spécificités pédagogiques.

4. Le développement

L’AID Coordination comme outil facilitateur et l’AID Coordination comme initiateur, porteur de projets.

4.1. L’AID Coordination comme initiateur, porteur de projet

<http://www.aid-com.be/fr/quels-type-de-projets-pour-laid>

Nos choix consistent à développer des projets qui correspondent à des thématiques que nous travaillons ou qui sont travaillées dans des centres, il s’agit en effet de permettre, au travers de ces projets de financer le développement et l’innovation des actions du réseau. Innovation qui doit être couverte par des recettes nouvelles.

Sur le plan économique, les dossiers européens permettent de diminuer les coûts de l’AID Coordination à charge des centres, mais nous veillons également à ce que, en fonction du type de projet, du budget, du travail réalisé par le centre, de son expertise,... des moyens atterrissent dans les centres.

A titre d’exemple, dans le dossier Trempl’Interim, 50.000 euros sont renvoyés dans les centres qui participent au projet. Pour le dossier Eco +, c’est près de 30.000 euros par an en 2014.

Bien que 2013 marquait la clôture des deux projets FSE, des négociations avec le cabinet du Ministre de la formation ont permis d’obtenir une prolongation en 2014 et dès lors d’être placés dans une posture favorable en vue de la future programmation FSE. Ceci vaut pour les deux projets FSE :

- Trempl’interim (2007 - 2013)
- Eco + (2007 – 2013)

Divers projets européens, sur d’autres lignes de subsides, sont en cours ou démarrent en 2014 :

- Ecvet 4 E-inclusion (2014-2017)
- Outils Pédagogiques Clés – Les Savoir Faire Comportementaux pour l’inclusion dans l’Emploi : OPC-SFC (2013-2015)
- Capabilités (2013-2015)
- ECVET en Français (2014-2016)
- ...

Ces divers projets européens répondent aux demandes des centres ou à des problématiques identifiées par l'AID Coordination. Ils abordent donc des thématiques fortes visant au développement d'outils communs ou de développement de relations partenariales, dans une vision de développement de l'ensemble du réseau des AID. De plus, l'AID Coordination tente autant que possible d'impliquer les centres du réseau dans les projets, d'une façon montante comme descendante. L'objectif est de maximaliser les impacts des différents projets sur les centres et le secteur.

Dans le cadre de ces différents projets européens, nous réalisons depuis de nombreuses années un travail sur l'approche par compétences. Cela a permis de mettre au point la méthodologie Thésée et de prolonger l'expérience pour développer des outils d'approche par compétences adaptés à la vie des centres ISP. Les projets menés ou déposés visent un élargissement et un approfondissement de cette méthodologie dans diverses dimensions :

1. Une **dimension partenariale**, visant à élargir l'assise de nos méthodes et des reconnaissances possibles des acquis de formation, via en particulier des projets européens. Après Ecvet in Progress et Proper Chance, d'autres projets ont vu le jour afin de toujours développer cette mission : ECVET en français et ECVET 4 E-inclusion. Ils se font en partenariat avec une grande part des institutions représentatives de l'éducation et de la formation des adultes en Belgique francophone : Le Forem, Bruxelles Formation, la Promotion Sociale (SEGEC), Le Consortium de Validation des Compétences, l'IFAPME, etc... Ces projets ont permis les échanges sur les méthodes, les contenus, mais aussi la création de passerelles innovantes, et constituent un travail qui devra donner ses effets en termes de parcours pour les stagiaires dans les années à venir.
2. Une **dimension pédagogique**, développant des outils pédagogiques et d'évaluation très concrets, articulés sur l'approche par compétences et adaptés aux réalités des centres. C'est une piste importante et suivie dans le cadre de nombreux accompagnements de centres via des projets spécifiques. De façon particulière, des outils adaptés à la réalité de chantier des EFT ont été réalisés dans le cadre du projet FSE ECO+.
3. Une **dimension sociale**, permettant de garantir nos spécificités de secteur et l'intérêt de notre public : nous avons développé une réflexion sur les compétences sociales, aussi appelées compétences transversales, capacités ou savoir-faire comportementaux, à la fois sur un plan interne, en lien avec l'Interfédération, et dans le dépôt de plusieurs projets européens en 2013 et 2014. Les projets «Capabilité » et « Savoir-faire comportementaux »

visent à développer des approches innovantes sur ces questions. Les capacités doivent nous permettre de penser globalement les approches et outils du secteur dans une perspective à la fois sociale et professionnalisante, tandis que le projet « Savoirs-faire comportementaux », construit en partenariat avec le Forem, doit aborder les questions liées à la formation des formateurs et des stagiaires en parallèle.

Nous sommes amenés à faire de nombreuses interventions à la demande des centres AID, de centres hors réseaux mais aussi d'institutions.

Concrètement :

- réalisation du référentiel compétences et formation du « Formateur ISP classe 2 » pour le compte de l'Interfédération,
- poursuite de l'accompagnement, encadrement, coordination et suivi du projet « sept filières » commandé par le cabinet Antoine via l'Interfédération,
- un module Approche par Compétences en région bruxelloise,
- représentation des AID au sein du groupe Expert ECVET Belgian Team,
- accompagnement spécifique de divers centres sur leurs besoins, particulièrement en ce qui concerne le renouvellement des agréments prévus initialement pour mars 2015 et reportés à mars 2016.

D'autres développements sont encore en cours :

1. **Economie « verte »**

L'AID Coordination accompagne le secteur de la formation socioprofessionnelle dans la transition vers une économie plus verte. Cela s'est marqué ces dernières années dans le soutien aux activités de la valorisation des déchets et de l'éco-construction. En 2014, l'accompagnement s'est poursuivi **sur le secteur du bâtiment, via le projet ECO+**, qui a permis d'organiser des échanges entre techniciens, mais aussi le développement de portefeuille de référentiels. Il vise aussi à créer des outils pédagogiques adaptés à la pédagogie de chantier et à donner une visibilité accrue aux centres partenaires.

De plus, il a permis de consolider un réseau de centres travaillant dans ce secteur, partageant leurs expertises et développant des projets communs.

Enfin, l'AID Coordination élargit sa réflexion sur d'autres secteurs avec **la question de l'Horeca et de l'agro-alimentaire, via la thématique des circuits courts**. Elle

accompagne les projets innovants existants, les appuie, et entre des dossiers pour le compte du réseau ou de divers centres.

En plus des dossiers FSE rentrés dans ces deux axes pour la programmation 2015, nous avons entrés et obtenus deux **projets de formations de formateurs dans le cadre de l'appel Plan Marshall2.Vert : l'un sur les circuits courts et l'autre en éco-construction**. Ces deux projets se dérouleront en 2015.

2. Expertise en projets de partenariat

L'AID Coordination, active depuis de nombreuses années dans les projets partenariaux, qu'ils soient nationaux ou transnationaux, a souhaité apporter son expertise en cette matière. Elle a finalisé en 2014 son implication en tant qu'évaluateur **dans un projet européen lié à l'économie numérique, dans le cadre très particulier de la formation à distance des animateurs multimédias : RAISE 4 e-inclusion**. Cette implication s'accroît via le dépôt comme coordinateur d'un projet venant en continuation : **ECVET 4 e-inclusion**. L'idée étant ici d'appuyer les partenaires à intégrer les logiques d'approche par compétence dans ce secteur et avec cette pédagogie très spécifique de l'apprentissage à distance, via des modules de formation ouverts.

L'AID accompagne aussi des centres qui souhaitent améliorer leurs partenariats, dans des perspectives pédagogiques ou de certification, en finançant son action via des appels à projets spécifiques. Enfin, elle développe divers outils et un carnet d'adresses étoffé, visant à faciliter la création de partenariats pour ses membres.

Pour la période 2012 - 2014, **nous avons étudié systématiquement le contenu des appels et nous y avons répondu si cela correspondait au travail que nous réalisons au niveau de l'AID Coordination ou au niveau des centres et si cela venait renforcer l'objet social des AID**.

3. Expertise en politiques publiques d'insertion

En 2013, l'AID Coordination s'est vue confiée une charge de cours à l'Institut Cardijn : « Analyse des politiques publiques d'insertion ». Ce partenariat avec l'Institut Cardijn a été reconduit en 2014. Il s'agit là d'une reconnaissance de notre expertise en tant qu'acteur de terrain et acteur politique. Ce cours de 28 périodes a aussi été l'occasion d'enrichir nos partenariats et nos réflexions sur les politiques publiques. Nous avons en

effet invité de nombreux intervenants externes : promotion sociale, CEFA, CPAS, Forem, missions régionales, Lire et Ecrire, services TSE de la CSC... afin de croiser les pratiques, les réflexions et proposer de la sorte un cours critique aux étudiants de dernière année « assistant social ».

4.2. L'AID Coordination comme outil « facilitateur »

Si l'AID Coordination mène des projets d'initiative en lien avec des préoccupations développées dans les centres, son rôle est aussi de soutenir les projets de développement émanant des centres, de rechercher, d'apporter des réponses en fonction de leurs besoins, de leurs attentes et de leurs demandes.

En terme d'accompagnement et d'aide dans le montage de dossiers de demande de subsides, nous avons accompagné et rentré des dossiers pour compte de nos centres, il s'agit entre autres des dossiers suivants :

- dans le cadre du plan Marshall 2.vert, nous avons appuyé la soumission d'un projet de formation de formateurs dans le secteur de l'Horeca par Croc'Espace EFT et un consortium constitué du Perron de L'Ilon EFT, AID Hainaut-Centre EFT, La Charlemagn'rie OISP, le CIEP-V, Les pavés d'Outremeuse, Revert et De Bouche à Oreilles. Ce projet a été sélectionné et permet de mettre en place un programme de modules de formation s'adressant aux différents travailleurs des centres EFT-OISP. Ce programme, approuvé en 2014, sera principalement mis en œuvre en 2015 :

Public cible	Thème	Intervenant	Méthode
Tous	<i>Intro : le bio et le local en cuisine</i>	Le CIEP-V Nature et Progrès	Formation
Responsables de cuisines	<i>La gestion de cuisine durable</i>	Xavier Bouvy	Accompagnement
Responsables de cuisine	<i>Les questions légales</i>	Bio-Wallonie	Formation et visite de ferme bio
Accompagnateurs socio-psycho-pédagogiques	<i>L'alimentation durable avec des publics précarisés</i>	De Bouche à Oreilles	Formation
Cuisiniers	<i>Techniques de cuisines pour les aliments locaux et bios</i>	Vege-table	Ateliers pratiques (une fois par saison)
Cuisiniers	<i>- La conservation</i>	La conserverie liégeoise	Formation pratique
Cuisiniers	<i>- La pâtisserie en bio et local</i>	Croc'Espace EFT	Formation pratique

Cuisiniers et responsables de cuisine	- La cuisine basse consommation	Revert	Formation et visite de cuisine
---------------------------------------	---------------------------------	--------	--------------------------------

- accompagnement des équipes dans le cadre de l'appel à projets conjoint de l'APEF,
- nous continuons à accompagner les centres dans le montage de dossiers de subsides, la mise en réseau, l'accompagnement dans les démarches et consultance par rapport aux nouveaux projets (Interreg, FSE, Leonardo, Grundtvig,...). Parmi les appels à candidature que nous avons diffusé dans les centres, cinq dossiers ont été introduits. Nous avons travaillé avec les centres concernés à la rédaction du dossier ainsi qu'à trouver des partenaires,
- veille et suivi des appels à projet pour les centres,
- soutien à la sollicitation des financements autres : fondations, fonds de formation,...

4.3. Le soutien aux projets d'entreprise d'économie sociale

Au travers de collaborations avec Synéco, la pertinence d'un rapprochement plus important se confirme. Il nous reviendra à l'avenir de l'organiser sur le fond, pour pouvoir répondre le plus adéquatement aux besoins des acteurs de l'économie sociale d'insertion du mouvement. « **(Re)politiser** » l'économie sociale est important. Face aux défis économiques et sociaux, face aux enjeux qui lient développement et environnement, il est nécessaire de faire mouvement pour positionner l'économie sociale en tant qu'alternative et plus comme un « tiers secteur » marginal auquel on délègue ce que l'Etat et le secteur privé ne peuvent (veulent) prendre en charge.

Pour cela, il faut sans doute repositionner l'économie sociale, l'identifier plus clairement dans le champ de l'économie et mettre en valeur ses spécificités.

L'accompagnement, la coordination, l'aide au développement et à la réflexion, la représentation... sont des besoins réels des acteurs d'économie sociale liés aux AID. Il nous revient de structurer et de renforcer ces services.

5. L'aide à la gestion

Une des spécificités des AID par rapport aux autres fédérations de l'ISP est son action de suivi rapproché des centres. Cette aide à la gestion se matérialise au travers de la participation d'un permanent de l'AID Coordination aux structures de gestion (CA, comité de gestion). Grâce à notre présence, nous connaissons bien la réalité du centre, nous connaissons les difficultés, les questions et nous pouvons apporter des réponses ciblées sur mesure tant au niveau des questions de fond, des questions pédagogiques, des outils, de la recherche de moyens financiers,....

Depuis quelques années, il y a une évolution importante de la fonction « aide à la gestion ». Aujourd'hui, les demandes s'orientent plus vers des soutiens de type « économique » : élaboration d'outils d'analyse, de gestion, de rentabilité,... Ces interventions se font à géométrie variable, en fonction des demandes, des difficultés, des questions des centres. Il est à noter que si pour un certain nombre de centres, un équilibre et une vitesse de croisière ont été atteints, ce qui leur permet de réfléchir et d'organiser leur développement, d'autres par contre rencontrent des difficultés structurelles importantes au niveau financier. Les demandes d'interventions pour accompagner des réorganisations voire des restructurations se multiplient.

Par ailleurs, dans la perspective de la procédure d'agrément des CISP, un certain nombre de centres envisagent des fusions afin de gagner en cohérence et pouvoir dégager des économies d'échelle. Ces fusions ne s'improvisent pas et supposent en amont un important travail de préparation et en aval un accompagnement des équipes pour permettre une réelle intégration des projets et des compétences. Enfin, pour certains centres, la perspective de l'agrément CISP devra se coupler à une importante réorganisation voire réorientation des filières de formation. Un accompagnement spécifique a été organisé dès 2014 afin d'assurer ces transitions de façon optimale.

Au niveau comptable, il reste quelques demandes d'accompagnement, de supervision, mais surtout d'implémentation d'outils comptables : mise en place de la comptabilité analytique, d'outils de transferts des données de la comptabilité vers les fichiers Excel des dossiers solde, de relecture des comptes, des opérations de fin d'exercice et d'inventaire...

Toute demande, pour autant qu'elle reste bien dans le cahier des charges de l'AID Coordination, est rencontrée.

Les demandes suivantes sont de plus en plus importantes. Pour y répondre, l'équipe de l'AID Coordination s'est formée (elle est toujours en formation continuée) et a élaboré des outils spécifiques :

- la gestion des ressources humaines (profils de fonction, recrutement, respect de la législation, évaluation,...),
- l'accompagnement dans les questions relatives au management, à la GRH,...
- la gestion des APE (affectation, demande, rapport,...).

A côté de ces demandes, qui nécessitent un volume de travail, nous avons des demandes plus ponctuelles qui couvrent :

- les réponses à des questions liées à la législation sociale, comptable et fiscale,
- le soutien dans l'accompagnement politique, dans des négociations dans des dossiers tant au niveau régional que local,
- l'accompagnement dans des négociations avec les pouvoirs subsidiant (rejet dans les dossiers solde FSE, demande de subsides à la Région Wallonne,...),
- l'accompagnement pour la mise en place de collaboration avec la Promotion sociale,
- le soutien pour l'obtention de moyens complémentaires dans le cadre de projet pilote,
- l'exploration de nouvelles pistes de financement (projets européens, fondations,...),
- l'aide à la gestion pour les volets économiques en cas de difficulté manifeste,
-

III. GESTION INSTITUTIONNELLE

Réunions Inter-AID 2014

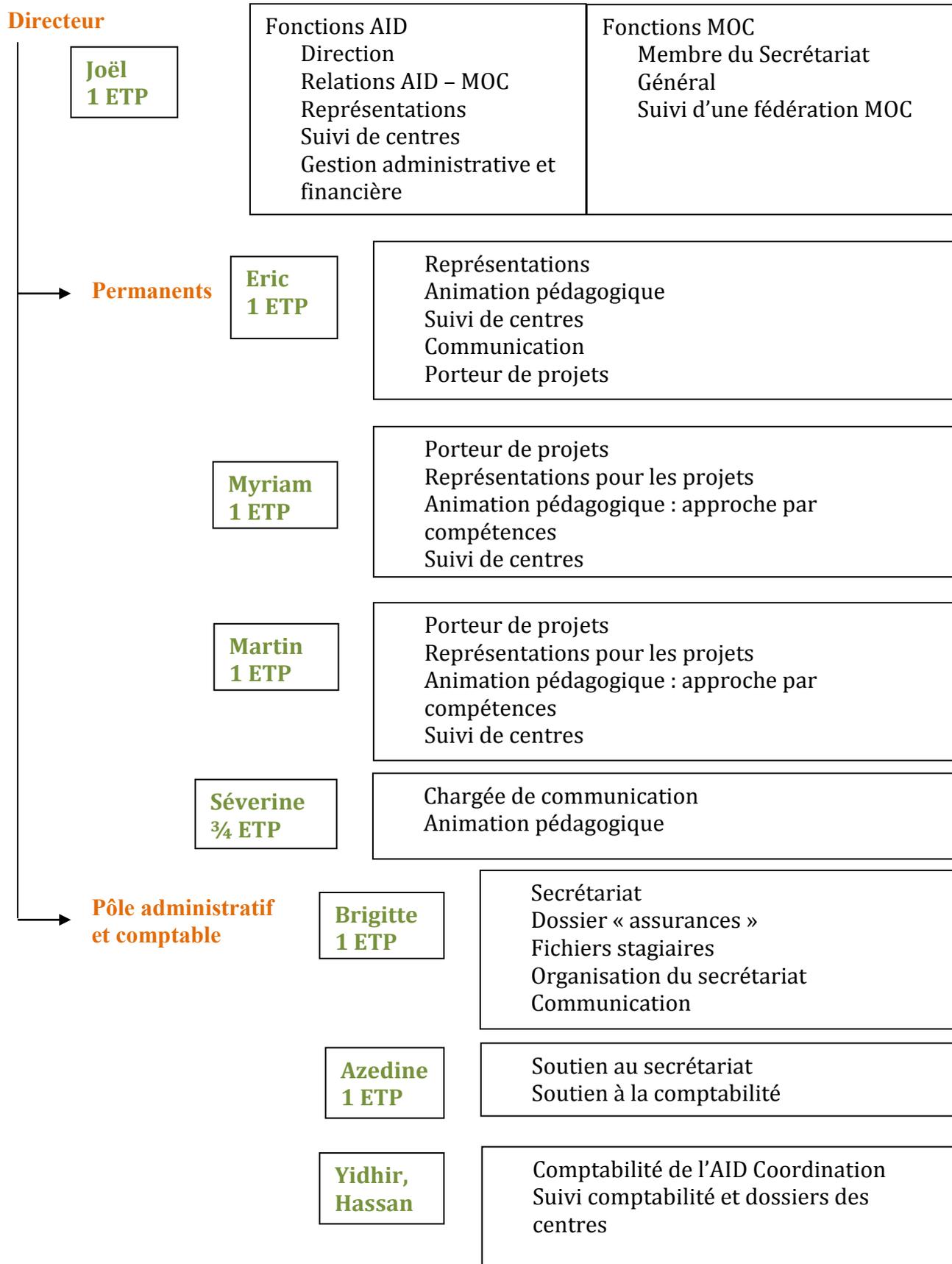
21 janvier 2014	Namur am&pm	<p>Informations politiques :</p> <ol style="list-style-type: none">Le décret CISP : ce qui s'applique au 1/1/2014La situation à propos des négociationsLes documents concernant l'éligibilité des stagiairesPrésentation de la démarche de travail pour préparer les dossiers d'agrémentLe mémorandum <p>Le point à propos de divers dossiers :</p> <ol style="list-style-type: none">ECVET in ProgressT'CapLe CPPT <p>Chantiers d'avenir pour les Inter-AID En vue de la préparation des prochaines Inter-AID, réalisation en sous-groupes d'un travail au sujet des thématiques à mettre à l'ordre du jour sur base d'une grille communiquée.</p> <p>Divers</p>
18 février 2014	Namur am&pm	<p>L'Inter-AID est organisée en deux parties, d'une part une matinée d'étude sur les questions pédagogiques, d'autre part l'après-midi consacrée à l'actualité politique et administrative.</p> <p>Pour la matinée, nous abordons la question des Capabilités en ouverture d'un projet européen qui va occuper les AID pendant deux années. Cette nouvelle approche doit permettre de réinterroger nos pratiques pédagogiques, organisationnelles et d'accompagnement afin de renouer avec nos finalités d'émancipation, d'insertion sociale et professionnelle pertinente et durable, bref avec un idéal d'égalité qui nous est cher.</p> <p>En invités :</p> <ul style="list-style-type: none">Jean De Munck (professeur à l'UCL), introduit la notion de Capabilité telle qu'élaborée par A. Sen en veillant à lui donner sens par rapport à nos pratiquesPérine Brotcorne (chercheuse à la FTU), relie cette approche quelque peu théorique à nos enjeux et à nos pratiques de formation et d'accompagnementQuatre partenaires européens (France, Espagne, Italie, Slovaquie) présentent des pratiques de formation originales qu'ils souhaitent partager et mettre à l'épreuve de la notion de Capabilité <p>Temps d'échanges</p> <p>L'objectif est de donner des pistes réflexives et pratiques pour nous défaire des contraintes instrumentalisantes qui pèsent chaque jour toujours plus sur notre travail.</p>

18 mars 2014	Namur am	<p>Chantiers d'avenir pour les Inter-AID : poursuite du travail à propos des thématiques que vous trouvez importantes à traiter lors des Inter-AID.</p> <p>Informations politiques :</p> <ol style="list-style-type: none"> Le décret CISP, évolution du dossier, la situation à propos des négociations Les Rendez-vous de l'insertion Les Assises de l'insertion <p>Divers</p>
15 avril 2014	Namur am	<p>Le statut unique (ouvrier/employé) Présentation des modifications déjà d'application et des mesures qui sont encore en discussion, avec en invité Andy Solimando</p> <p>Le plan d'action de l'Inter-AID Retour des travaux de la dernière Inter-AID, propositions et démarches pour traiter les différentes thématiques</p> <p>La communication : présentation du site AID et de l'Intranet</p> <p>Informations politiques</p> <p>Informations diverses</p> <p>Divers</p>
20 mai 2014	Namur am&pm	<p>Formation contre les discriminations à l'embauche, La matinée est organisée et animée par le service Diversité de la CSC qui a réalisé récemment la brochure « Argumentaire pour lutter contre les discriminations à l'embauche ». Le souhait de l'équipe Diversité est de mettre cet outil à disposition d'un maximum de personnes (délégués et militants syndicaux, mais aussi formateurs dans les EFT-OISP, animateurs d'associations, accompagnateurs sociaux dans les cellules de reconversion, conseillers Forem, etc.) qui animent des séances de sensibilisation sur la lutte contre les discriminations à l'embauche.</p> <p>L'équipe Diversité a conçu deux méthodes d'animation simples, faciles et pratiques, le tout présenté dans une farde pédagogique.</p> <p>A l'occasion de la formation, la brochure et le kit d'animation seront mis à disposition des participants.</p> <p>Réunion classique Inter-AID :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Les informations politiques du secteur 2) Les appels à projet Forem 3) Les dossiers FSE 4) Les dossiers agrément RW 5) Divers

17 juin 2014	Namur am&pm	<p>Le plan d'action de l'Inter-AID :</p> <ol style="list-style-type: none"> Questions du trentième anniversaire AID : choix des participants pour la task force Chronogramme des réunions Inter-AID Rencontres formateurs <p>Informations politiques :</p> <ol style="list-style-type: none"> Les inspections Les Assises de l'insertion Le retour de l'Assemblée générale <p>Divers</p>
16 septembre 2014	Namur am&pm	<p>Organisation de la journée des formateurs en novembre</p> <p>Préparation des dossiers d'agrément :</p> <ol style="list-style-type: none"> Présentation de la procédure légale de demande d'agrément Présentation des cadres du formulaire de demande d'agrément (renseignements généraux, projet pédagogique, informations filières) Accompagnement des centres : rappel de la méthode de travail sur base d'un cas concret (ligne de temps pour rédiger son projet pédagogique et son programme de filière) Echanges <p>Infos politiques</p> <p>Divers :</p> <ol style="list-style-type: none"> 30^{ième} anniversaire AID : mise en place de la task force 17 octobre 2014 : Journée de lutte contre la pauvreté 21 novembre 2014 : Assises de l'Insertion (quota)
21 octobre 2014	Namur am&pm	<p>Dans le cadre du plan d'action Inter-AID et en perspective de la rencontre anniversaire de novembre 2015, première réflexion à propos du public en formation dans nos centres AID.</p> <p>Le tour des centres à propos des questions :</p> <ol style="list-style-type: none"> Relève-t-on une évolution des stagiaires en termes de comportements individuels et collectifs, de leur précarité, de la violence,... ? Comment expliquez ces évolutions ? Quelles solutions, approches à proposer ? à imaginer ? <p>Intervention de Bernard VanAelbroeck</p> <p>Débat et première conclusion</p> <p>Informations politiques</p> <p>Divers</p>

18 novembre 2014	Namur am&pm	<p>Dans le cadre du plan d'action Inter-AID en perspective de la rencontre anniversaire de novembre 2015, poursuite de la réflexion à propos du public en formation dans nos centres AID :</p> <p>Intervention de Pedro Rodriguez :</p> <ol style="list-style-type: none"> Résultats de l'enquête TSE à propos du rapport à l'emploi L'accompagnement individualisé Les situations d'exclusion au 1^{er} janvier 2015 <p>Travail en sous-groupes et mise en commun</p> <p>Intervention de Luan Abedinaj : plan d'actions TSE et Diversité, les actions d'éducation permanente en collaboration AID-CSC (animation dans les centres)</p> <p>Infos task force du 21 octobre</p> <p>Informations politiques</p> <p>Divers</p>
16 décembre 2014	Namur m&pm	<p>Dossier d'agrément :</p> <ol style="list-style-type: none"> Retour de la rencontre avec la Ministre Tillieux Etat des lieux : planning et méthode d'accompagnement pour la rédaction des dossiers Présentation de travaux réalisés dans certains centres <p>Informations politiques :</p> <ol style="list-style-type: none"> Budgets des appels à projets Régionalisation de l'Onem <p>Journées des formateurs :</p> <ol style="list-style-type: none"> Infos rencontre du 2 décembre 2014 : filières Alpha-Remise à niveau-Orientation Calendrier et préparation des prochaines rencontres <p>Infos Task force 30^{ème} AID du 18 novembre 2014</p> <p>Divers</p> <p>Rencontre avec les directeurs des centres intégrés à propos de la situation du MOC/CIEP et de la position de la délégation syndicale :</p> <ol style="list-style-type: none"> Suppression de l'intervention du MOC vers AID pour la prise en charge de la PFA Réduction de la PFA pour les travailleurs AID <p>Réunion du groupe Task force 30^{ème} AID</p>

2. Organigramme de l'AID Coordination



ANNEXE 1

Les centres affiliés

1.1. Les centres affiliés

Au travers de ces trente deux centres, nous organisons cinquante-cinq sections de formation réparties en vingt-deux filières :

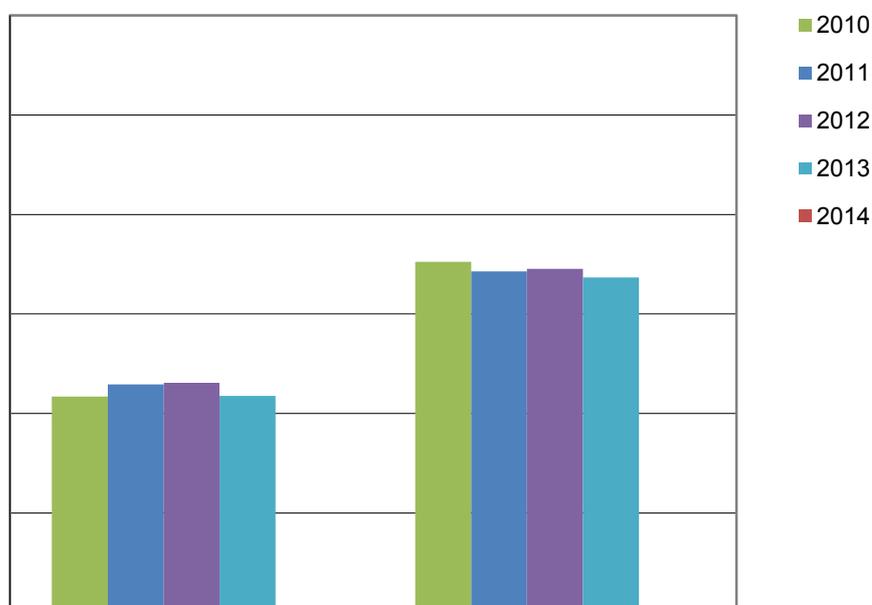
- En EFT :
 - 7 sections en restauration
 - 3 sections horticulture
 - 2 sections en menuiserie
 - 2 sections éco-construction
 - 2 sections nettoyage – aide ménagère
 - 2 sections parachèvement bâtiment
 - 1 section maçonnerie
 - 1 section peinture
 - 1 section éco-cantonnier
- En OISP :
 - 14 sections en remise à niveau – orientation professionnelle
 - 2 sections en bureautique – secrétariat
 - 3 sections aide soignantes
 - 3 sections « alpha »
 - 2 sections PAO
 - 2 sections animateur socioculturel et enfants
 - 1 section vente – étalage
 - 1 section coffrage – ferrailage
 - 1 section maçonnerie
 - 1 section tourisme
 - 3 sections technicien réseau
 - 1 section création site web

Sur les douze filières organisées en OISP, seulement deux filières ne sont pas à orientation « métier », mais représentent 17 actions sur les 34 organisées.

ANNEXE 2

Les stagiaires

2.1.Ventilation du public accueilli par sexe

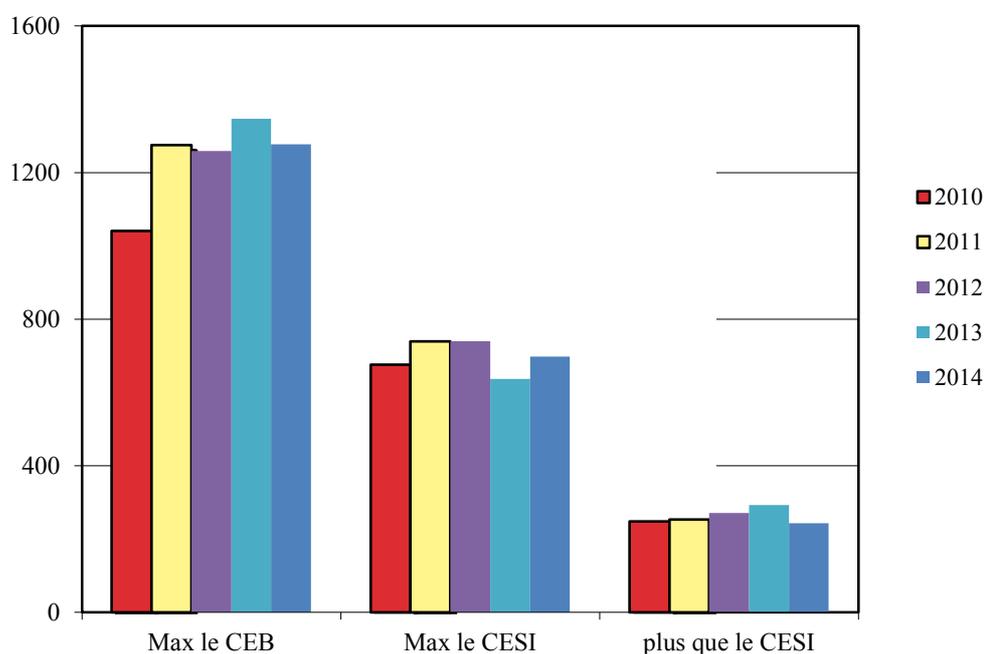


	Hommes	Femmes
Chiffres absolus	871	1.347
En pourcentage	39 %	41 %

Dans l'ensemble du réseau AID, nous avons travaillé avec 2.218 stagiaires. En 2013, nous avons travaillé avec 2.304 stagiaires.

En 2014, comme en 2013, les femmes sont majoritaires et principalement en OISP.

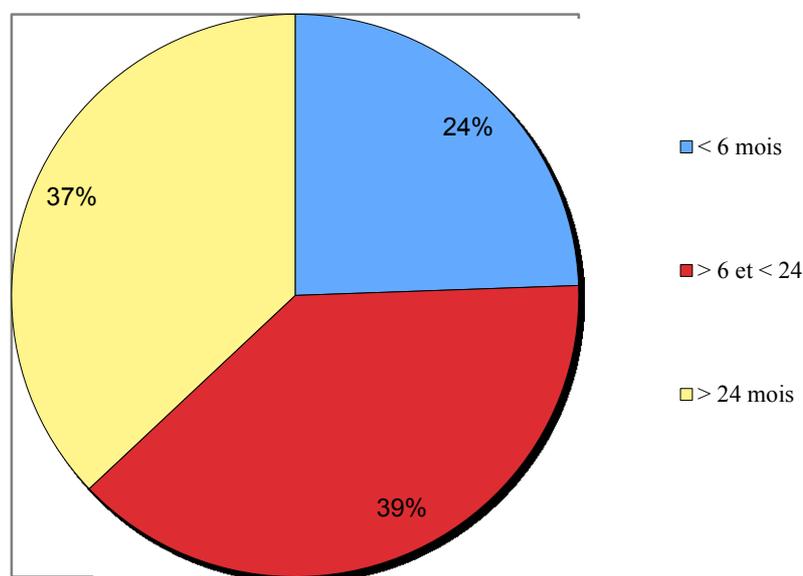
2.2. Qualifications à l'entrée par année



	Maximum le CEB	Maximum le CESI	Plus que le CESI
Chiffres absolus	1.277	698	243
En pourcentage	58 %	31 %	11 %

Au niveau des études, 58% du public n'a pas dépassé le niveau de l'école primaire et 31% a au maximum le CESI. De manière générale, 90% de nos stagiaires peuvent être considérés comme faiblement à très faiblement qualifiés. Presque neuf stagiaires sur dix ont au maximum la deuxième année du deuxième cycle. Les conditions du décret sont différentes et cela se marque dans le public. Les centres respectent les prescrits légaux et correspondent bien à nos options politiques.

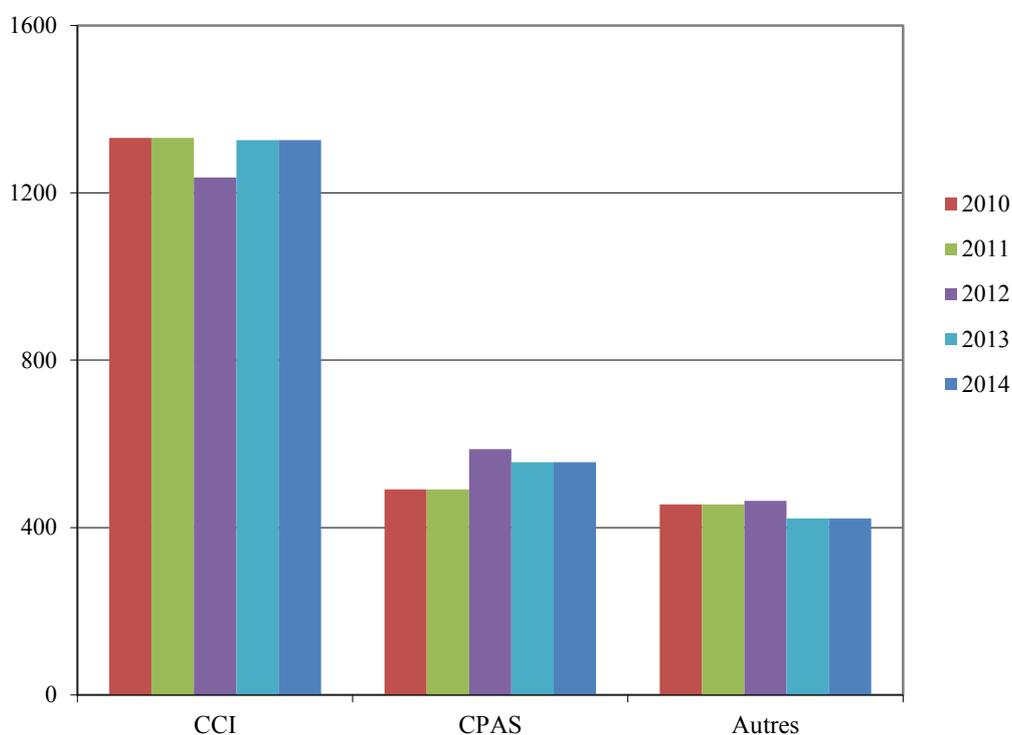
2.3. Durée d'inoccupation et niveau d'étude



	Maximum le CEB	Maximum le CESI	Plus que le CESI	Total	En %
0 à 6 mois	299	186	57	522	24%
6 mois à 24 mois	479	285	90	831	39%
plus de 24 mois	499	227	96	951	37%
Total	1.277	698	243	2.218	

Au niveau de la durée d'inoccupation, le tableau montre que presque quatre stagiaires sur dix (37%) ont plus de 24 mois d'inoccupation. En croisant avec le niveau d'étude, on constate que sur 2.304 stagiaires, 499 des stagiaires cumulent un niveau de qualification maximum CEB et plus de 24 mois d'inoccupation. Cela représente 39% des stagiaires qui n'ont pas le CEB.

2.4. Statuts administratifs à l'entrée

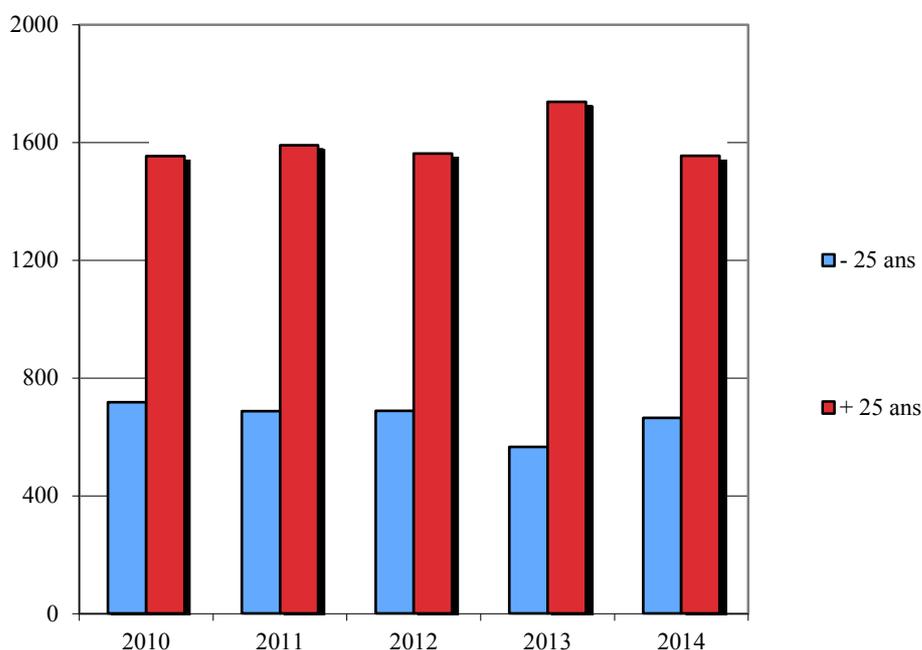


	Chômeurs indemnisés	Chômeurs non indemnisés	
		CPAS	Autres
Chiffres absolus	1.315	469	434
En pourcentage	59%	21%	20%

Les chômeurs complets indemnisés représentent 59% (+1% par rapport à 2013) de notre public. Les 41% restant se répartissent entre les personnes relevant du CPAS (21%) et de la catégorie « autres » (20%) qui recouvre les personnes qui n'ont pas de revenu car elles sont à charge d'une autre personne (conjoint, parents,...). La répartition est stable par rapport à 2013, année où les CCI avaient augmenté (+4%).

Il n'y a pas de différences entre les OISP et les EFT

2.5. Ages des stagiaires à l'entrée

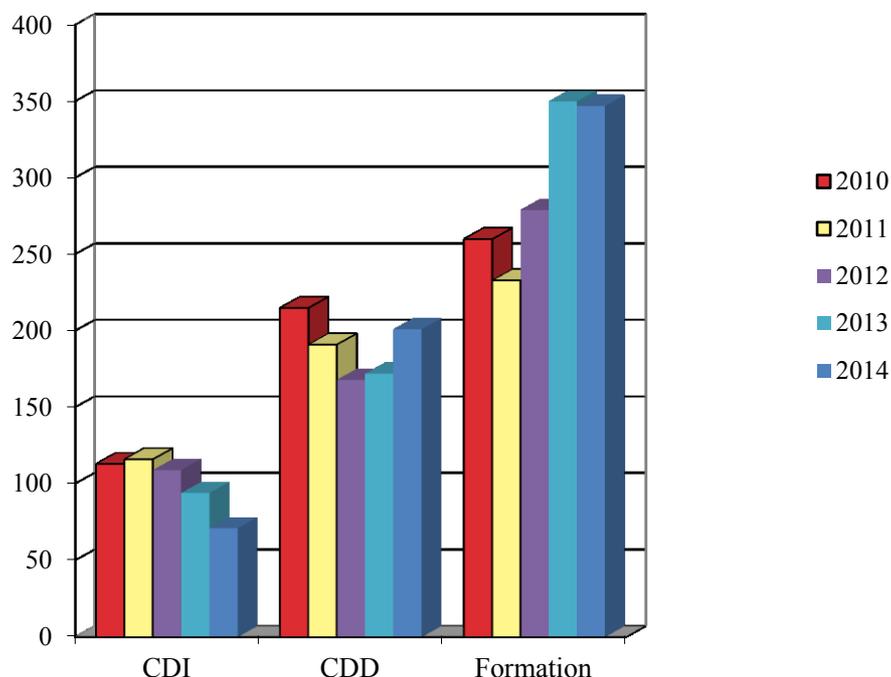


	- 25 ans	+ 25 ans
2007	664	1.554
En pourcentage	30 %	70 %

Les stagiaires qui fréquentent les centres de formation ont majoritairement plus de 25 ans. Ce ne sont pas des jeunes qui sortent de l'école. Ils ont souvent une réalité de vie plus ou moins « chargée ». On peut d'ailleurs constater une importante augmentation des stagiaires de plus de 25 ans.

2.6. Les résultats d'insertion

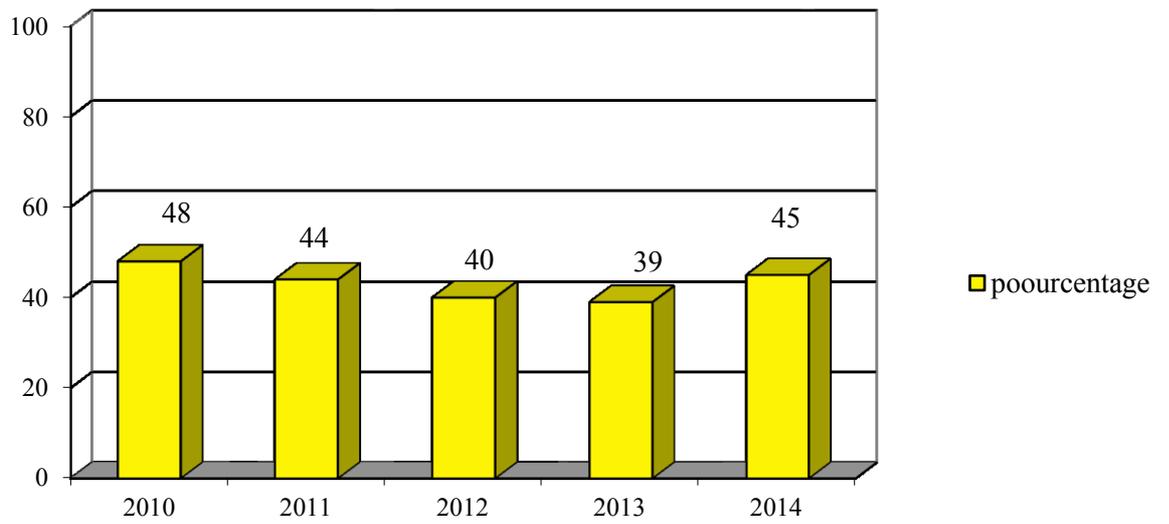
En chiffres absolus :



	Emploi				
	Total des inscrits	Stagiaires qui ont quitté la formation en 2014	Durée indéterminée	Durée déterminée	Formation
Chiffres absolus	2.218	1.386	71	201	347
			45 %		

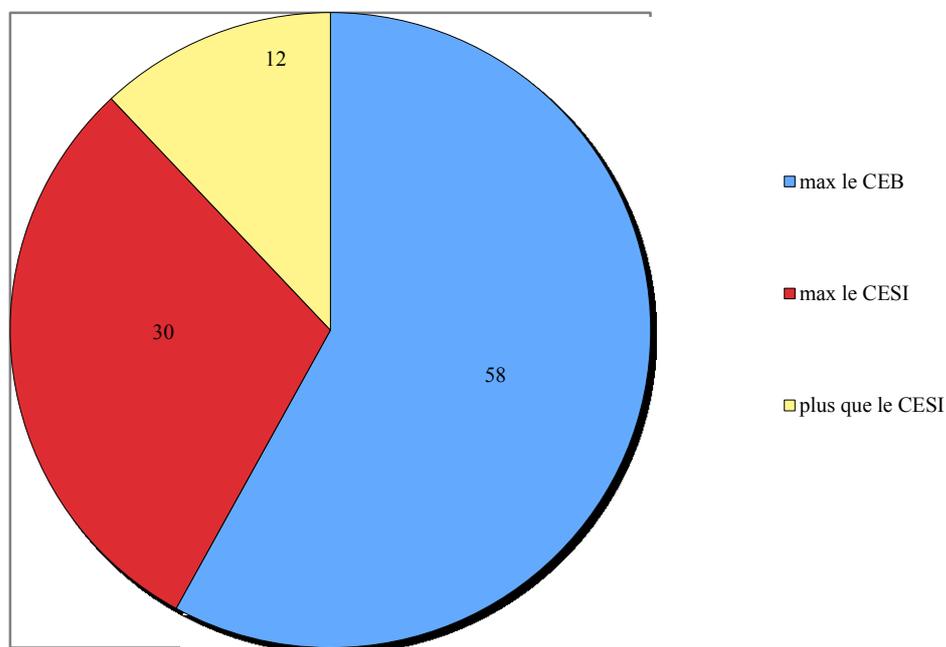
Les résultats globaux sont en légère augmentation par rapport à 2014. 45% au lieu de 42%. Le nombre de stagiaires qui continuent une formation a augmenté. En 2014, 62,5% des stagiaires ont quitté la formation contre 63,9% en 2013. Malgré que la conjoncture économique ne soit pas favorable, l'insertion reste stable voire en légère augmentation. Il est à noter que c'est surtout le nombre de contrats à durée déterminée qui a augmenté. Il y a un enjeu de travailler la sortie du stagiaire et son accompagnement post formation.

En pourcentage :



Résultat d'insertion en % en 2014	
2014	45%

2.7. Tableaux croisés taux d'insertion / niveau de formation de base



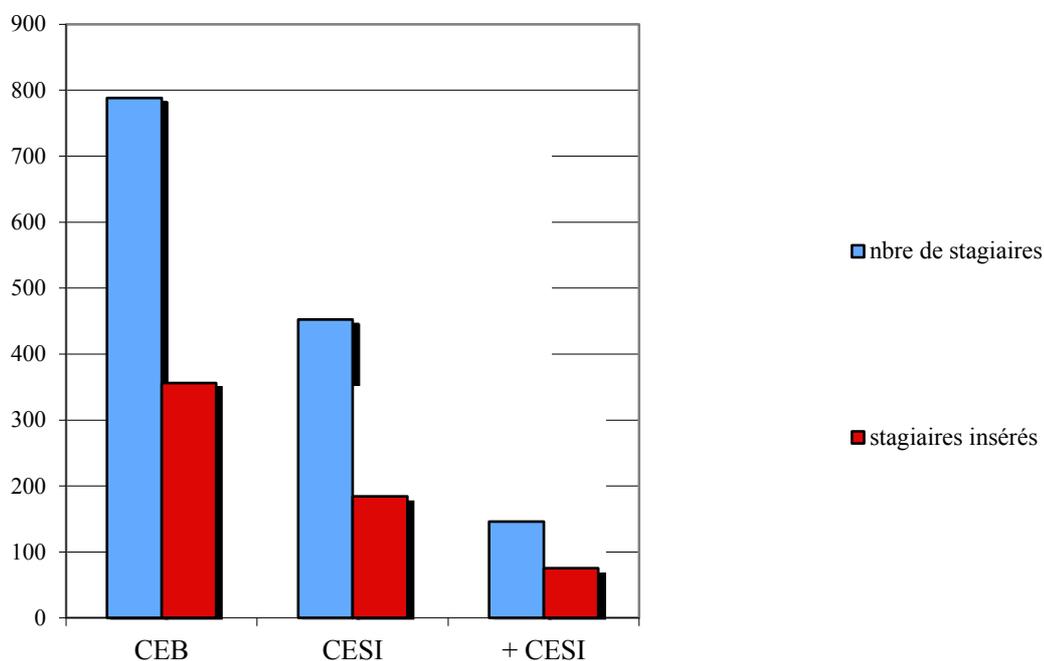
	Stagiaires qui ont terminé pour un emploi ou une formation	Maximum le CEB	Maximum le CESI	Plus que le CESI
Stagiaires insérés	619	356	184	77
En pourcentage	100%	58%	30%	12%

A côté des chiffres absolus et d'un regard macro, il nous a semblé intéressant de croiser l'insertion et le niveau d'étude initial.

Les stagiaires qui ont un emploi ne sont-ils pas ceux qui au départ avaient des possibilités d'insertion ?

On peut constater que 58% des stagiaires qui n'avaient que le CEB se sont insérés. Ce qui, en chiffre absolu représentent 356 stagiaires sur 619 stagiaires qui se sont insérés à la fin de la formation. En 2013, le pourcentage était de 61%. L'insertion s'est surtout marquée pour les stagiaires qui ont au maximum le CESI.

2.8. Analysons le situation de plus près :



	Maximum le CEB	Maximum le CESI	Plus que le CESI
Stagiaires qui ont terminé ou quitté la formation	788	452	146
Stagiaires insérés	356	184	77
En pourcentage	45 %	41 %	53 %

La formation initiale est un facteur facilitant une insertion professionnelle. En 2014, il y a 45% des stagiaires qui n'avaient que le CEB qui se sont réinsérés, pour 41% en 2013 et 36% en 2012 (+6 % en 2 ans). Pour les stagiaires qui ont au maximum le CESI le taux est stable : 41% en 2014 pour 42% en 2013 et 39% en 2012. Par contre, pour les personnes qui ont plus que le CESI, il y a une augmentation, 53% en 2014 pour 49 % en 2013 et 50% en 2012.

IV. TABLE DES MATIERES

I. LA REALITE DU RESEAU 2014.....	1
1. Les centres.....	1
2. Au niveau des stagiaires.....	2
II. L’AID COORDINATION ET LE CAHIER DES CHARGES	3
1. La gestion déléguée de relations extérieures et de relations politiques.....	3
1.1 L’année 2014 : tergiversations autour du décret, sur fond d’élections..	4
1.2 La commission d’agrément.....	5
1.3 Une expertise reconnue : l’AID membre expert d’ECVET TEAM.....	5
1.4 Un renforcement des collaborations avec la CSC et principalement le service Diversité et les TSE.....	6
1.5 L’Alliance emploi-environnement.....	6
1.6 Les Assises de l’insertion.....	7
1.7 Les inspections.....	7
1.8 Les enjeux bruxellois	8
1.9 Fesefa.....	8
1.10 L’économie sociale.....	8
Enjeux, chantiers.....	9
2. L’information et la communication.....	10
2.1 La communication interne.....	10
2.2 La communication externe.....	12
2.3 La communication du secteur.....	15
Enjeux, chantiers.....	17
3. La réflexion et l’animation pédagogique.....	18
3.1 L’Inter-AID.....	18
3.2 Des actions spécifiques et ciblées.....	19
3.3 L’approche par compétences.....	20
3.4 Au-delà des compétences : les compétences transversales, les capabilités	21
3.5 L’investissement au sein de la commission pédagogique de l’Interfédé	22
Enjeux, chantiers.....	24
4. Le développement	25
4.1 L’AID Coordination comme initiateur, porteur de projet.....	25
4.2 L’AID Coordination comme outil « facilitateur ».....	29
4.3 Le soutien aux projets d’entreprise d’économie sociale.....	30
5. L’aide à la gestion	32

III. GESTION INSTITUTIONNELLE	33
1. Réunions Inter-AID 2014.....	33
2. Organigramme de l'AID Coordination	37
ANNEXE 1 : LES CENTRES AFFILIES.....	38
ANNEXE 2 : LES STAGIAIRES	40
IV. TABLE DES MATIERES	50